



[Règlement de la FRMP 2023]

[Argentan – CDCK 61]



Ce document précise les conditions de déroulement de la Finale Régionale Animation Jeune pour la saison 2023. En conséquence, ce document n'est valable que pour la saison sportive 2023.

Logique de la FRMP 2023

La FRMP 2023 s'organise selon un format tourné vers l'animation et la cohésion des jeunes au travers d'épreuves collectives. Dans cette optique, il n'y a pas de classement, ni podium individuel par catégorie mais uniquement un classement des équipes départementales. Les épreuves de la FRMP seront courues individuellement, en binôme ou en équipe en fonction des précisions du présent règlement.

Accès à la FRMP 2023

Les inscriptions sont faites par équipe départementale et sont ouvertes aux catégories d'âge : poussins, benjamin et minimes = catégories U14. Chaque équipe départementale sera composée de **32 jeunes maximum** répartis selon les quotas suivants :

	Garçons	Filles	
Minimes	13 <i>dont 6 MH1 minimum</i>	7 <i>MD1 et MD2 confondus</i>	19
Benjamins (1 et 2 confondus)	8	4	11
	21	11	32

1

Niveau requis pour les jeunes :

- Le Comité Régional recommande que chaque jeune possède une pagaie verte ;
- Chaque jeune doit posséder une carte FFCK 1 an lors du week-end de la FRMP (compétition ou loisir).

Chaque équipe de comité départemental est encadrée par ses soins, 2 cadres sont pris en charge financièrement par le comité d'organisation. **En plus de cet encadrement chaque CDCK fournit à l'organisation 3 bénévoles**, pour accompagner la logistique de l'évènement, qui seront pris en charge financièrement par le comité d'organisation.

L'inscription est de 30€ par jeune pour le week-end comprenant la manifestation, l'hébergement et la restauration.



PROGRAMME DES EQUIPES JEUNES DE NORMANDIE 2023

Composition de la commission de sélection : Président CRNCK, CTR, Présidents délégués CEL, SLA, DESC, cadres référents ETR CEL, SLA, DESC et AJ.

Sélection : sur la base des résultats à, au minimum, l'une des compétitions régionales suivantes :

- Descente – Championnat régional de classique – 21 mai 2023 à Beaumont-le-Roger ;
- Trophée Normand n°2 – Championnat de Normandie de sprint – 4 juin 2023 à Poses ;
- Finale Régionale Animation Jeune les 17 et 18 juin 2023 à Argentan.

La commission composera les équipes régionales à l'issue de la FRMP. Aucun effectif prévisionnel n'est annoncé car la stratégie normande sera définie par la commission en égard au règlement des échéances et du niveau de pratique constaté des pagayeurs.

Les jeunes retenus pour intégrer les équipes régionales devront être titulaire d'un titre FFCK annuel compétition et du niveau Pagaies Couleurs requis pour la manifestation.

Championnat de France Minime des Régions

Le programme d'action prévisionnel est le suivant :

- Stage préparatoire du 4 au 7 juillet 2023 à Poses (27)
- Championnat de France Minime des Régions du 12 au 16 juillet 2023 à Poses (27)

National Cup Sprint et Kids Paddle Fun

Une équipe régionale restreinte (effectif à définir) sera proposée à l'animation mini-pag lors de la Coupe du Monde de sprint à Vaires-sur-Marne du 29 août au 1^{er} septembre 2023. Ce sera la même équipe qui participera à la National Cup Sprint et au Kids Paddle Fun.

National Cup Sprint : compétition nationale d'équipage jeune, sur le bassin olympique.

Kids Paddle Fun | challenge multisport :

- Descente sur le bassin de slalom olympique en raft,
- Raid.



Programme prévisionnel

Samedi 17 juin 2023

12h - 13h30	Accueil des équipes et distribution des dossards
14h30	Epreuve de biathlon en relais
18h00	Qualifications SUP collectif
19h30	Dîner
21h00	Soirée concert

Dimanche 18 juin 2023

7h30	Petit déjeuner
9h30	Epreuve d'habileté
14h00	Finales SUP collectif
16h15	Goûter
16h30	Podium et récompenses
17h	Clôture de la FRMP

3



Définition des épreuves

Epreuve de biathlon en relais

Embarcations : K1 wave-hopper, exo-kid, strim, jumper ou squaly.

Matériel : un gilet de sauvetage, des chaussons fermés et un casque ; à pied : chaussures de course à pied, casquette, tenue adaptée (short et T-shirt).

Objectif : aller le plus vite possible sur un parcours de bateau en eau-calme puis en course à pied.

Déroulement : cette épreuve se déroule avec 2 binômes du même CDCK. La composition des binômes est à la discrétion du chef de l'équipe départementale. Les binômes devront être communiqués lors de l'accueil des équipes ! Si possible, merci d'envoyer vos binômes l'avant-veille de la FRMP.

Première manche : un binôme s'élance pour la partie eau-calme, puis il passe le relais au second binôme du même CDCK, qui s'élance sur la partie course à pied. Le chrono est lancé au début de l'eau-calme et arrêté à la fin de la course à pied.

Intervalle entre les départs (prévisionnel) : 45s

Deuxième manche : les binômes inversent leur rôle, les pagayeurs passent à pied, les coureurs vont sur l'eau.

Le classement de l'épreuve se fera par l'addition des 2 manches.

Une sécurité sera présente sur l'eau.

Classement : toutes les équipes apparaissent dans un classement scratch, le classement se fait à l'addition des 2 manches. 90 points pour le 1^{er}, 84 points pour le 2^{ème} ; 78 points pour le 3^{ème}, 72 points pour le 4^{ème}, 70 points pour le 5^{ème}, 69 points pour le 6^{ème} et ainsi de suite.

Les points de toutes les équipes d'un même département sont additionnés pour obtenir le nombre de points total de l'équipe départementale.

Attention : Il est interdit à tout accompagnateur de participer à l'épreuve (naviguer avec les jeunes).

Exemple de parcours :



Epreuve de SUP collectif

Objectif : réaliser un parcours de 200m environ.

Embarcation : SUP collectif 8 places.

Matériel : un gilet de sauvetage, des vêtements adaptés et des chaussons fermés.

Déroulement : les équipes de SUP ne sont pas modifiables après le premier départ.

Le nombre de SUP que peut présenter un CDCK dépend de son effectif total :

- De 1 à 8 jeunes inscrits = 1 SUP
- De 9 à 18 jeunes inscrits = 2 SUP
- De 19 à 24 jeunes inscrits = 3 SUP
- De 25 à 32 jeunes inscrits = 4 SUP

Chaque équipe est composée comme suit :

	Garçon	Fille	Total
Minime	3 ou 4*	1 ou 2*	8 pagayeurs
Benjamin	2	1	

* au choix en fonction de la composition de l'équipe départementale.

En cas d'équipage incomplet le CDCK a la possibilité de compléter avec d'autres jeunes du CDCK inscrits dans un autre équipage à la condition que tous les jeunes de l'équipe départementale participent déjà à l'épreuve SUP.

La première phase de qualification se fait avec un classement au temps, des départs par vague (de 2 à 5 SUP en fonction du matériel disponible et du nombre d'équipes inscrites).

La composition des vagues est tirée au sort.

Le classement se fait au temps.

La seconde phase est une manche de qualification (accès aux phases finales). La composition des vagues se fait par rapport au classement de la première manche (les plus rapides seront dans la même vague). **Le classement se fait au temps.**

La troisième phase est la finale. La composition des vagues se fera par rapport au résultat de la seconde manche de qualification. **Le classement se fait à la place.**

Classement : 45 points pour le 1^{er}, 42 points pour le 2^{ème} ; 39 points pour le 3^{ème}, 36 points pour le 4^{ème}, 35 points pour le 5^{ème} et ainsi de suite.

Epreuve d'habileté

Embarcations : K1 strim, jumper ou squaly et SUP monoplace.

Matériel : un gilet de sauvetage, casque et des chaussons fermés.

Objectif : aller le plus vite possible sur un parcours de bateau en eau-calme.

Déroulement : départ par vague de 4 équipes. Chaque équipe est composée de 2 ou 3 bateaux (*en fonction du nombre d'inscrits*). Chaque jeune n'a le droit de courir qu'une seule fois. La composition des équipes (de 2 ou 3 bateaux) est à la discrétion du chef de l'équipe départementale (mélange de



sexe et de catégorie autorisé). La composition et l'ordre des vagues est tiré au sort, dans une même vague peuvent concourir plusieurs équipes d'un même département.

L'épreuve se déroulera sur le plan d'eau de la Noé.

La parcours de SUP monoplace se fera entre des bouées. Les bouées non ou mal franchies seront sanctionnées par une faute.

La conduite de balle et le tir au but seront arbitrés, une prison sera mise en place pour pénaliser les buts non marqués. Les ballons sont des taille 3, les buts sont des buts gonflables à hauteur adaptée pour les jeunes (environ 1m70).

La parcours de kayak se fera entre des bouées. Les bouées non ou mal franchies seront sanctionnées par une faute.

Comme cette épreuve se déroule en confrontation directe, un comportement dangereux envers un autre pagayeur (coup de pagaie volontaire, percussioin volontaire, etc.) sera sanctionné et le binôme sera classé dernier de l'épreuve.

Le classement de l'épreuve classera au temps tous les binômes sans faute, puis les binômes avec une faute, et ainsi de suite.

Classement : toutes les équipes apparaissent dans un classement scratch. 90 points pour le 1^{er}, 84 points pour le 2^{ème} ; 78 points pour le 3^{ème}, 72 points pour le 4^{ème}, 70 points pour le 5^{ème}, 69 points pour le 6^{ème} et ainsi de suite.

Les points de toutes les équipes d'un même département sont additionnés pour obtenir le nombre de points total de l'équipe départementale.

Attention : Il est interdit à tout accompagnateur de participer à l'épreuve (naviguer avec les jeunes).

Classement final

Equipes départementales

A chaque épreuve un classement des équipes départementales est réalisé en additionnant le total des points marqués par les représentants de chaque département. Pour chaque épreuve, le premier CDCK marque 5 points, le second 4 points [...] le cinquième 1 point. Le classement final est réalisé en additionnant les points des épreuves qui auront ainsi la même valeur.

Le CDCK vainqueur est celui qui a cumulé le plus de points.

En cas d'égalité, le départage se fera sur le total des points de tous les jeunes de l'équipe départementale des épreuves de biathlon et d'habileté.

En cas de nouvelle égalité, le départage se fera sur le CDCK le mieux classé à l'épreuve de SUP collectif.

En cas de nouvelle égalité, le départage se fera par l'addition du temps de chaque équipe de SUP par CDCK sur la seconde phase de qualification. Le CDCK ayant le meilleur « temps cumulé » sur ses 3 équipes sera déclaré vainqueur.

